

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 14 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 07 octobre 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 3

Présents : M.VOLLE – CROZIER – BEUGNET – HILAIRE – GAUTHIER – CORNET-BOUNIARD – JOLLIVET – GRENIER – LEBRAT – PEREZ – PIQUEMAL

Excusés : M.EUVRARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL

Absents : M.RAMUS – RIFFARD

Mr HILAIRE a été élu secrétaire.

Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 135 000 € auprès de la BANQUE POSTALE – BP 2019 budget principal

Monsieur Le Maire rappelle que pour les besoins de financement des travaux d'investissement du budget principal il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 135 000 €.

Il indique qu'une consultation a été réalisée auprès d'organismes bancaires. Il présente les résultats de la consultation et propose de contracter cet emprunt avec la Banque Postale.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2019-09 y attachées proposées par la Banque Postale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

.../...

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt.

Score Gissler : 1A.
Montant du contrat de prêt : 135 000.00 EUR.
Durée du contrat de prêt : 15 ans.
Objet du contrat de prêt : Financement des travaux d'investissement 2019 du budget principal.

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2035.

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 135 000.00 EUR.
Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 03/12/2019, en une fois avec versement automatique à cette date.
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.71 %.
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Échéance d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle.
Mode d'amortissement : échéances constantes.
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission

Commission d'engagement : 200.00 EUR.

Article 2 : Étendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 14 octobre 2019.

REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 OCT. 2019

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 15 octobre 2019
LE MAIRE,
André VOLLE.

